

Compte rendu de la réunion de délégation DDEN Arcachon Sud du 4 juin 2026

Etaient présents :

Mme Lief, IEN.

Mme Jeannot présidente de la délégation Arcachon – Sud et secrétaire générale UDDEN33

Mmes Ablancourt, Fontaine, Larrue, Tresfels, M.Caignard et M.Vagner, DDEN.

Etaient excusés : M Nouveau, Président Départemental et de l'UNION DDEN33

Mmes Abite, Coineau, Darmusié, Sapin, et M.Henry, DDEN.

Etait absente : Mme Reynier, DDEN.

Mme Lief, IEN, rappelle son estime pour les DDEN et souligne l'importance de leur regard et de leurs interventions pour assurer la sérénité des débats.

Elle propose ensuite un tour de table pour que chacun rende compte de ses activités et expose ses problématiques :

- les enseignants (Gujan) souhaiteraient la mise en place du vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves. Mme Lief s'adressera à l'institution et à la mairie (rencontre prévue le 3 juillet) pour évoquer cette situation.
- présence des drapeaux devant l'école située à côté de la mairie où ils se trouvent déjà ?
- possibilité d'enseignement de l'espagnol en première langue au collège du Teich (projet à l'étude)
- demande de la nomination d'un DDEN de la part de l'équipe enseignante à l'école J.Ferry élémentaire de Gujan. Mme Jeannot contactera la directrice afin de proposer une extension de mandat à Mme Tresfels présente sur la maternelle et qui pourrait couvrir tout le groupe scolaire.
- Climat scolaire à Belin
- Problèmes récurrents de remplacements à Saint Magne.
- Déménagement provisoire de l'école Osiris d'Arcachon : Mme Lief suit le dossier et confirme qu'elle sera vigilante sur la situation des élèves et des personnels.

Il est rappelé que les DDEN sont des médiateurs et doivent s'attacher à apaiser les situations.

Pour l'UDDEN 33, Mme Jeannot fait un compte rendu de l'assemblée générale qui s'est tenue le 18 avril à Villenave d'Ornon en présence du Président Fédéral. Elle évoque les divers sujets traités (principalement La Co Éducation) et insiste sur l'importance d'assister à ces débats.

Elle rappelle ensuite les différentes opérations organisées avec le concours de l'Union et insiste sur la nécessité d'adhérer pour assurer le financement des récompenses attribuées aux enfants.

Elle invite à visiter le site internet (dden33.org) où chacun pourra vérifier s'il est bien adhérent.